

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 3-360-1926 promulguant le décret du 14 octobre 1926 portant modification à l'article 252 du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies.

n° 3-360-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 novembre 1926

Numéro JO
n° 360 du 30/11/1926

Date du numéro
30 novembre 1926

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation des lois, décrets et arrêtes et les conditions dans lesquelles ces lois, décret et arrêtes deviennent exécutoires

Vu le décret du 14 octobre 1926 portant modification à l'article 252 du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— promulgué dans la colonie le décret du 14 octobre 1926 portant modification à l'article 252 du décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies.

Art. 2

— Le présent arrête sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

TILLIER.